### HISTOLRE

DE

## LA VILLE DE SAINT-POURÇAIN

(XII°-XVI° siècle)

PAR

JEANNE DUPIC

# BIBLIOGRAPHIE INTRODUCTION

#### CHAPITRE PREMIER

APERÇU GÉOGRAPHIQUE — TOPOGRAPHIE

- 1. Le site. La ville de Saint-Pourçain est bâtie sur la rive gauche de la Sioule, à son confluent avec le Gaduet. Elle s'étage sur un plateau incliné, orienté du sud-ouest au nord-est.
- 2. La situation. a) Les deux plaines. Elles sont aux confins des deux Limagnes, auvergnate et bourbonnaise.
- b) Les deux vallées. Importance de celle du Gaduet qui met Saint-Pourçain en rapport avec les pays de l'Ouest. Les routes actuelles, comme jadis les voies romaines, délaissent la haute vallée de la Sioule.

3. Topographie de la ville. — Son plan affecte une forme triangulaire. Ses murailles, percées de trois portes furent bâties vers 1356. Le prieuré occupe le centre de la ville. L'église Saint-Georges. Les trois faubourgs.

#### CHAPITRE II

ORIGINE DE LA VILLE — LE PRIEURÉ

La ville doit son existence au monastère.

1. Le Monastère. — Saint Pourçain en est-il le fondateur ou seulement l'un des abbés ? Nom et emplacement primitifs du monastère. Cession aux moines de Noirmoutier. Cession à l'abbaye de Tournus.

Développement et importance du monastère : au début du xre siècle le prieuré possède plus de vingt églises.

- 2. Autorités qui entrent en conflit avec le prieuré et en compromettent l'extension. a) Dès le xII<sup>e</sup> siècle, les sires de Bourbon interviennent dans les affaires du prieuré. Leurs empiètements successifs expliquent comment Saint-Pourçain, ville d'Auvergne, devint une enclave dans le Bourbonnais, et comment dans la suite elle sera sollicitée par ces deux provinces.
- b) Influence de la royauté, qui, sous Philippe-Auguste s'allie aux Templiers de Paluet, faubourg de Saint-Pourçain, et dans la suite y établit une monnaie.

Les monnayeurs venant dans la ville même accroître les forces de la bourgeoisie, seront une cause d'affaiblissement pour le prieuré.

Au xv siècle, le prieuré est donné en commende.

En 1643 il est uni à la congrégation de Saint-Maur et en 1666 la mense priorale en est détachée pour être cédée aux prêtres de Saint-Lazare.

#### CHAPITRE III

# LA VIE MUNICIPALE ET LES INSTITUTIONS DU XI° AU XIV° SIÈGLE

Condition politique de Saint-Pourçain : avant le xv° siècle, époque où elle devient ville de Consulat, son histoire est toute entière dans les rapports entre le prieur et les bourgeois.

1. Lutte entre le prieur et les bourgeois de la ville.

— Le prieur est seigneur justicier du lieu. Durant le xi° siècle, les bourgeois, à la faveur des embarras pécuniaires du prieuré (en 1060, ils sont ses créanciers) lui suscitent des difficultés continuelles et parviennent à lui faire enlever le droit de sépulture; les moines sont obligés de demander de fréquentes confirmations de leur droit de justice, soit au roi, soit à leurs supérieurs ecclésiastiques.

A partir de 1248, véritable révolte des bourgeois. En février 1248, ils triomphent et le prieur leur accorde une charte de cent trente-sept articles.

2. Régime établi par la charte.— Elle semble avoir surtout octroyé des libertés économiques. Les bourgeois restent étroitement soumis au prieur. Ils ne jouissent pas du droit de s'assembler librement. Ils ne peuvent instituer leurs magistrats municipaux sans la confirmation du prieur. Les principaux magistrats sont les élus, au nombre de trois.

#### CHAPITRE IV

#### LA POPULATION DU XV<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIECLE

La population du xiv° au xvi° siècle décroît, et les faubourgs perdent de leur importance.

Le vignoble est la principale richesse des habitants. Au xiv° et au xv° siècles, la monnaie établie à Saint-Pourçain donne à la ville une partie de sa prospérité et la met en rapport avec les provinces voisines.

Au xvi° siècle, la monnaie est définitivement transférée à Montferrand.

De fréquentes épidémies de peste, les guerres de Religion diminuent et appauvrissent la population.

Les établissements religieux, tant le prieuré que le « communal » Saint-Georges, subissent les mêmes vicissitudes que la ville.

#### CHAPITRE V

#### SAINT-POURÇAIN PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Importance stratégique de la ville; elle ferme l'entrée de l'Auvergne.

- 1. Mesures de défense. Dès 1352, on travaille aux fortifications, et douze commissaires sont institués pour surveiller les réparations. En 1355 le danger grandit; à la requête des habitants, le juge du prieur institue un capitaine chargé de la défense de la ville; mais dès la même année on revient à l'administration collective, qui à son tour sera bien vite abandonnée en faveur du capitaine.
  - 2. Le danger. En 1356, les ennemis sont au

pays. En 1359 le danger apparaît immédiat. Les Etats d'Auvergne envoient à Saint-Pourçain Thomas de la Marche, lieutenant du duc de Bourbon. En 1363, ravages des compagnies de Louis de Navarre.

- 3. Résultat de la guerre. Il est double.
- a) Au point de vue financier. La ville supporte des charges énormes. Pour subvenir aux travaux de réparations, à l'entretien des capitaines et des gens d'armes, elle eut recours à des emprunts et à de nouvelles impositions. Entre autres choses, on décide que les receveurs rendront leurs comptes depuis trente ans.
- b) Résultat politique. Le danger avait suscité une crise provoquant un désordre administratif et financier qui favorisa l'émancipation politique des bourgeois. De plus, le rôle important joué alors dans la ville par les monnayeurs venait accroître leurs possibilités d'indépendance. Accord de 1364 entre prieur et habitants.

#### CHAPITRE VI

# LES INSTITUTIONS ET LA VIE MUNICIPALE AUX XV° ET XVI° SIÈCLES

- 1. Au xv° siècle. Progrès manifeste sur les siècles précédents. La vie municipale semble soustraite à l'autorité du prieur. Prospérité administrative de la ville. Toutefois, des difficultés subsistent et les habitants supportent mal la présence des juges seigneuriaux aux assemblées communales.
- 2. Création d'un Consulat par Louis XI en 1480.

   Nouvelles libertés apportées par cet octroi aux habitants : les habitants auront le droit de s'assembler librement et la police appartiendra désormais aux consuls.

Attitude du prieuré à l'égard de cet octroi : timide essai de protestation qui n'aboutit à rien d'officiel.

3. Au xvi° siècle. — Déclin de la vie municipale. Le nombre des assistants aux assemblées va en décroissant. Résistance des habitants à accepter les charges municipales. Pour les répartir équitablement sur tous les habitants, l'assemblée décide que quiconque n'aura pas huit années franches de charge, sera en droit d'en refuser de nouvelles. Cette résistance a pour principale cause la mauvaise situation financière de la ville.

#### CHAPITRE VII

SAINT-POURÇAIN PENDANT LES GUERRES DE RELIGION

1. Mesures de défense. — En 1562, la ville n'est pas encore en danger, mais elle prend déjà des mesures de défense. Elle s'inquiète de ceux de ses habitants qui pratiquent la nouvelle religion.

Le gouverneur de Bourbonnais, M. de Montaret, envoie un gouverneur à Saint-Pourçain. La ville doit loger des garnisons et supporter le passage continuel des gens de guerre.

2. La guerre. — Suivant l'exemple de Clermont, Saint-Pourçain tient le parti du roi.

En 1589, le danger est imminent; les environs immédiats de la ville sont aux mains des ligueurs.

Saint-Pourçain s'adresse à l'Auvergne pour avoir des secours; mais souvent elle n'en obtient rien; elle se tourne alors vers le Bourbonnais et prend part aux Etats qui s'y tiennent. En 1590 elle appelle en garnison M. de Chappes; assiégée par l'armée du duc de Nemours, elle se rend le 1<sup>er</sup> novembre 1591. Contre-attaque du Maréchal d'Aumont.

3. Occupation de la ville par les ligueurs. — Jusqu'en 1595, la ville reste aux mains des ligueurs avec M. de Gouzolle comme gouverneur. A nouveau, la ville est mise en état de défense aux frais des habitants. Ces charges et ces luttes l'ont épuisée; aussi à la fin du xvie siècle est-elle dans un état de ruine.

#### CHAPITRE VIII

SAINT-POURÇAIN BONNE VILLE D'AUVERGNE°; SES RAPPORTS AVEC L'AUVERGNE ET LE BOURBONNAIS

Une des prérogatives à laquelle Saint-Pourçain attache le plus d'importance est son titre de « bonne ville ».

- 1. Importance de Saint-Pourçain, parmi les autres bonnes villes. Elle-même s'intitule la cinquième des bonnes villes; mais il semble qu'elle ne puisse garder ce rang. Dès le xv° siècle, des villes d'un rang inférieur supportent des charges supérieures aux siennes. De plus, son éloignement du centre des assemblées, Clermont, lui nuit; elle est en effet la plus septentrionale des bonnes villes.
- 2. Avantages que Saint-Pourçain voudrait retirer de ce titre de « bonne ville ». Elle en espère beaucoup; un intérêt local l'attache à cette institution. Elle demande aux assemblées exemptions des charges qui l'accablent. C'est aussi à ces assemblées qu'elle porte ses griefs contre le Bourbonnais (Impositions de guerre, garnison, empêchement de jouir du libre commerce du sel).

En 1587 l'Election de Gannat est créée; Saint-Pourçain y est rattaché, malgré ses protestations devant le corps de la province d'Auvergne. Cette réforme administrative créait un nouveau lien qui rattachait Saint-Pourçain au Bourbonnais.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

### PLAN DE LA VILLE

VUE DE SAINT-POURÇAIN d'après Guillaume Revel